

VIE SPORTIVE

Le saviez-vous ??

L'Institut Universitaire de Technologie de Nîmes vous permet de pratiquer librement ou en option des activités sportives quel que soit votre niveau :

- plein air : escalade, spéléo, VTT, canoë
- volley-ball, rugby, football, hand-ball, basket-ball
- tennis, tennis de table, badminton
- danse, step/aérobic, musculation, natation
- tir à l'arc, sport de combat

Ces activités s'effectuent notamment le **jeudi après-midi**, après inscription au bureau des sports (sur présentation d'un certificat médical, 2 photos d'identité et de la carte d'étudiant) et sous réserve du paiement **des droits sportifs facultatifs** (15 euros pour 2010/2011) lors de votre inscription à l'I.U.T. auprès de la Scolarité.

Merci de répondre à ces questions :

Nom : Prénom : Section :

Vous pratiquez un sport en compétition et vous êtes licencié(e) à une fédération :

- sport :
- club : ville
- niveau de pratique :

Etes-vous reconnu(e) sportif (ve) de haut niveau par le Ministère de la Jeunesse et des Sports : oui non

Vous pratiquez un sport en amateur, si oui lequel

Si vous avez interrompu une activité sportive ou si vous ne pratiquez pas de sport :

- activités sportive pratiquée auparavant
- souhaiteriez-vous la pratiquer de nouveau : oui non
- activités sportives que vous aimeriez pratiquer :

